

Droit administratif 2

Course title - Intitulé du cours	Droit civil 2
Level / Semester - Niveau /semestre	L2 / S2
School - Composante	Ecole d'Economie de Toulouse
Teacher - Enseignant responsable	Madame Sophie THERON
Lecture Hours - Volume Horaire CM	30
TA Hours - Volume horaire TD	
TP Hours - Volume horaire TP	
Course Language - Langue du cours	Français
TA and/or TP Language - Langue des TD et/ou TP	

Teaching staff contacts - Coordonnées de l'équipe pédagogique :

Sophie.theron@ut-capitole.fr

Course's Objectives - Objectifs du cours :

Il s'agit d'étudier ce que sont les différents actes de l'administration (unilatéraux, contractuels) mais aussi de quelle façon ils peuvent faire l'objet d'un recours devant le juge.

De plus, la façon dont la responsabilité de l'administration peut être engagée sera analysée.

Prerequisites - Pré requis :

Connaissances en droit administratif équivalentes aux notions abordées au 1er semestre

Connaissances en droit constitutionnel

Session planning – Planification des séances :

- 1ère partie : les moyens d'actions de l'administration
 - Leçon 1. Les actes administratifs unilatéraux : Identification/régime juridique
 - Leçon 2. Les contrats administratifs : Identification/régime juridique

- 2ème partie les moyens de contrôle
 - Leçon 1. L'engagement de la responsabilité de l'administration : Conditions générales/ les différents régimes
 - Leçon 2. Le recours pour excès de pouvoir : les cas d'ouverture